

ABONNEMENTS.

Un mois. . . . . 4 fr.
Trois mois. . . . . 11 »
Par la poste. . . . . 15 »
En N°. . . . . 20 »
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE au bureau du jour al. rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin, le 24 avril :

« Les affaires religieuses se traitent avec le plus profond mystère. On dit seulement que les négociations entre l'archevêque de Posen et M. Duisbourg rencontrent plus de difficultés qu'on ne croyait d'abord. On dit que Mgr. Dunin persiste irrévocablement à rejeter les mariages mixtes, à moins qu'on n'ait reçu l'assurance la plus positive que les enfants seraient élevés dans la religion catholique, et ne paraît nullement disposé à se rallier à la loi projetée. »

« On paraît vouloir amener une transaction qui consisterait en ce qu'il serait libre à tout ecclésiastique de donner ou de refuser la bénédiction nuptiale, dans le cas où les époux refuseraient de rien promettre quant à l'éducation des enfants. L'état stipulerait par contre, pour ses sujets, la liberté de croyance, et l'absence de toute contrainte de la part du clergé, et par conséquent le retour de la lettre pastorale, et une reconnaissance tacite de cette transaction. »

« C'est le ministre, comte de Lottum, qui tient le fil de cette négociation. Ce ministre jouissant de la confiance intime du roi, ayant l'habitude des affaires, on comptait sur son influence personnelle pour mener l'affaire à une bonne fin; il a eu plusieurs conférences avec Mgr. Dunin, mais il ne paraît pas qu'elles ont eu jusqu'ici une issue avantageuse. »

« On mande de Berlin, le 24 avril, au Francfurter-Journal que les conférences avec Mgr de Dunin sont rompues, ce prélat persistant dans ses principes, et ne voulant pas se ranger aux exigences du gouvernement. Mgr de Dunin ne devait pas rester plus longtemps à Berlin; il retournera à Posen, où, suivant le même correspondant, il recevra les derniers ordres du gouvernement. »

« On écrit de Posen, le 20 avril :

Mgr de Dunin vient d'écrire à sa sœur une lettre autographe dans laquelle il lui annonce qu'il n'espère plus qu'il puisse y avoir une conclusion pacifique dans son affaire, mais qu'il faudra laisser aux lois du pays leur libre cours. Il ajoute que partout on l'a traité avec les plus grands égards et qu'il a eu des conférences sur le point en litige avec le secrétaire d'état Duisbourg et le ministre de Lottum, mais que sa conscience ne lui permettant pas de céder, ces négociations n'ont eu aucun résultat. Il attribue à cette résistance qu'il s'est vu obligé d'opposer aux avances qu'on lui faisait, de n'avoir pas eu jusqu'à présent le bonheur d'obtenir une audience de S. M. »

(Gaz. univ. d'Augsbourg.)

« On écrit d'Osnabruck, le 24 avril :

Aujourd'hui l'on a publié les jugemens rendus dans divers procès pour refus de payer les impôts. Les inculpés ont été acquittés et l'administration des taxes condamnée aux dépens. »

« On écrit de Stuttgart, le 24 avril :

Le général hollandais Van der Duyn est arrivé ici hier, chargé, dit-on, de signer le contrat de mariage pour le prince héritier d'Orange. »

Dans la matinée du 20 de ce mois, la statue colossale de Schiller est arrivée à Stuttgart. Malgré la pluie, un nombre considérable de membres du comité et une foule immense s'étaient rassemblés sur la place, où le piédestal est déjà achevé. L'érection de ce monument aura lieu mardi prochain. »

« On écrit de Rome, le 16 avril :

La nouvelle d'un voyage du prince Guillaume de Prusse à Rome paraît ne pas se confirmer, du moins on n'en a pas connaissance ici au palais du prince Henri de Prusse. Néanmoins on conserve l'espoir de voir s'arranger à l'amiable les différends avec la Prusse. »

« On écrit des frontières d'Italie, le 15 avril :

Des nouvelles de Rome qui nous annoncent l'arrivée de plu-

sieurs personnes appartenant au parti carliste d'Espagne, nous mandent aussi que l'ancien ministre christino, M. G. Torreno, séjourne depuis peu à Rome, où il étale un grand luxe et où ses relations avec des personnes de grande distinction, tels que don Miguel, le comte de Lavradio et l'ambassadeur de France, ont produit une sensation générale. »

ANGLETERRE. — Londres, le 29 avril.

On a reçu des nouvelles de Lisbonne, à la date du 22 avril : La crise ministérielle s'est terminée par la formation du cabinet suivant :

Président du conseil et ministre de la guerre, le baron de Ribeiro de Sabrosa. Il conserve en même temps, ad interim les portefeuilles des affaires étrangères et de la marine. Ministre de l'intérieur, Julio Gomez da Silva Sanchez.

Ministre de la justice et des cultes, le sénateur Joas Cardozo da Cunha et Arango.

Ministre des finances, Manoel Antonio de Carvalho.

Le nouveau ministre de l'intérieur a déjà rempli une fois ces fonctions depuis la révolution de septembre.

Le portefeuille de la marine et des affaires étrangères est conservé, dit-on, pour le vicomte Sa da Bandeira, aussitôt que quelques-uns des votes les plus urgents auront été obtenus des cortès.

Le nouveau ministère, entièrement composé de la gauche ou du parti septembriste, a déjà annoncé aux cortès que le seul programme qu'il pouvait donner de sa politique était compris dans la constitution de 1838, qu'il veut maintenir intacte, décidé à employer tous les moyens pour assurer l'obéissance aux lois, la sécurité au peuple et l'impartiale administration de la justice.

La conservation M. de Carvalho comme ministre des finances paraît avoir généralement satisfait les intérêts du commerce. Aussitôt qu'il fut connu qu'il restait dans le cabinet, les prix de tous les fonds publics ont haussé.

L'ex-premier ministre Sa da Bandeira, avant de quitter ses fonctions, a publié un décret qui interdit à tous les navires étrangers de prendre les couleurs portugaises, à moins qu'ils n'aient obtenu ce privilège avant le mois de janvier 1857. Ce décret a pour but d'empêcher les vaisseaux étrangers de faire le commerce des esclaves sous le pavillon portugais.

La fille de feu comte de Poyoa ayant atteint sa 12<sup>me</sup> année, s'est mariée le 21 avec le marquis de Fayal, fils aîné du duc de Palmella. Cette jeune dame avait été fiancée, il y a quelques années, au marquis de Fayal, et confiée à la duchesse de Palmella pour achever son éducation. Un héritage d'un million sterling a été laissé inopinément à la jeune orpheline. Ses parents, pensant avoir commis une erreur, en transférant leurs droits à la duchesse de Palmella, ont fait tous leurs efforts pour remettre la jeune héritière en leur pouvoir.

La famille de Palmella a réussi à déjouer toutes les intrigues, et maintenant que le mariage est consommé, cette affaire est nécessairement terminée. Nous ne savons que peu de choses de cette scandaleuse affaire, si ce n'est par les attaques dirigées contre la duchesse de Palmella dans les colonnes du Morning-Post et les autres journaux de cette couleur; mais, d'après ce qu'on a appris, les personnes les plus déshonorées par ces intrigues, sont les parents de la jeune fille.

Cinq vaisseaux de guerre anglais stationnent maintenant dans la Tage. Ce sont : le Donegal, le Gange, l'Implacable, Daphné et l'Espoir.

FRANCE. — Paris, le 29 avril.

L'attente générale a encore été trompée hier; et toutes les négociations qui promettaient une prochaine composition du ca-

binet ont échoué. Voici un récit exact de toutes les circonstances qui ont accompagné cette désorganisation prématurée d'un ministère à peine formé.

M. Girod de l'Ain avait, dans la matinée, signé l'ordonnance de nomination de M. Dupin qui a son tour avait contresigné toutes les ordonnances qui désignaient ses collègues. Les anciens ministres étaient rentrés dans leurs hôtels où ils avaient annoncé leur prochain départ. Il avait été décidé qu'à midi les nouveaux ministres se rendraient de la présidence de la chambre des députés au château pour entrer en fonctions. Les ordonnances signées avaient été envoyées à l'imprimerie royale, un supplément au Moniteur devait paraître dans l'après-midi. Mais à midi, le roi attendait vainement les membres du nouveau cabinet, et les voitures, attelées dans la cour de l'hôtel de la présidence pour transporter les ministres au château, n'avaient pas bougé à 3 heures.

Dans la réunion préparatoire des nouveaux ministres avant leur visite officielle au château, M. Dupin avait soulevé quelques questions préjudiciables d'une haute gravité. La présidence du conseil qui lui était offerte ne lui semblait pas mettre à couvert la royauté, responsable dès l'instant où le roi semblait garder la présidence réelle, un président nominal seulement étant désigné. M. Dupin refusait la présidence et il émettait en outre l'opinion partagée par M. Passy que cette présidence ne devait pas être donnée à M. Thiers. M. Dupin, s'échauffant graduellement dans la discussion avait fini par déclarer qu'enfin le ministère ne lui paraissait pas devoir réunir la majorité, parce qu'il n'échapperait pas à un grand nombre de membres des centres que le roi pourrait avoir la main forcée. Puis sortant brusquement du salon, M. Dupin descendait dans les jardins de la présidence, et pendant une demi heure il se promenait à pas précipités, gesticulant avec vivacité et s'arrêtant quelque fois pour contempler le progrès de la végétation des lilas. Pendant ce monologue M. Passy adressait au roi la lettre la plus respectueuse, et il remettait entre les mains de S. M. les pouvoirs qui lui avaient été confiés pour la formation du cabinet.

Ainsi a échoué une dernière tentative faite pour donner à M. Thiers le portefeuille si vivement désiré par lui des affaires étrangères. Dans la soirée un contre ordre a été envoyé au Moniteur et l'ordonnance n'a pas paru.

On dit aujourd'hui, mais sans autorité formelle, que le maréchal Soult a été rappelé par le roi et voilà la liste que l'on fait circuler et que nous sommes loin de garantir : maréchal Soult, président du conseil et la guerre, le duc de Broglie affaires étrangères (M. le duc de Broglie a été consulté de nouveau, mais nous avons tout lieu de croire qu'il n'acceptera pas une position officielle dans le cabinet), M. Passy à l'intérieur, M. Teste à l'instruction publique, Sauzet, garde-des-sceaux, Duperré, marine, Cunin Gridaine, commerce et travaux publics.

Dans la séance de la Chambre des députés de ce jour, M. Dupin a donné quelques explications sur la crise ministérielle déclarant que le moment n'est pas éloigné où les ennemis du gouvernement seront confondus. Voici les circonstances qui selon lui ont déterminé la non réussite de la combinaison. Il avait personnellement de la répugnance à s'associer à M. Pelet de La Lozère, ensuite il a refusé la présidence du conseil des ministres qui ne pouvait pas être une présidence réelle.

Après quelques explications données par MM. Dufaure et Cunin-Gridaine, M. Mauguin dépose sur le bureau la proposition d'une adresse. La chambre l'examinera le deux mai dans ses bureaux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 30 avril.

A deux heures, un grand nombre de députés sont réunis dans la salle. Plusieurs entourent le banc de M. Odillon-Barrot; M.

enfin, réaliser le rêve de la vie entière : Ce bonheur complet, à deux, vrai chef-d'œuvre de l'égoïsme ? Et puis, cela est du meilleur air de disparaître ainsi avec sa femme ! Les princes ne se marient pas d'autre façon, et les journaux des départements, les journaux de Paris peut-être ne manqueront pas d'apprendre au monde, à la colonne des faits divers, que le jeune vicomte de M... et la belle demoiselle de V... sont partis en poste pour l'Italie, après la célébration de leur mariage. Quelle importance dans ces deux lignes, et qu'elle succès de les obtenir !

Ainsi se parlait à lui-même le vicomte Ferdinand de Marillac. Dans le délire de son amour-propre qu'il enfonçait avec son amour, il oublait absolument tout ce qui l'avait préoccupé jusque-là, et son vieux père en cheveux blancs, dont sa fortune était l'ouvrage; et sa mère, justement chérie, qui était si heureuse de son bonheur; et toute la famille de sa fiancée, qui la lui donnait avec tant de larmes; et le beau château à quatre tourelles, dont on lui faisait un cadeau de nocce; et la vie calme opulente que chacun lui avait préparée; et ces mille douceurs de chez soi que doubleraient, celle de la lune de miel. Au milieu de toutes ces choses, faites pour donner de l'envie à tant d'autres, l'ingrat n'avait que deux pensées et voyait seulement deux objets : sa calèche de voyage qu'il avait fait apprêter dès le matin, et sa jeune femme toute parée de blanc, qu'il considérait d'un œil avare. Aussi, plus sa joie était entière, plus celle des autres était incomplète. On se félicitait d'autant moins, qu'ils s'applaudissaient davantage, et la pensée de la séparation arrêtait les sourires sur les lèvres.

L'union de Guillaume et de Marguerite doublait ces regrets par le contraste, et peu s'en fallait, ce jour-là, que le château ne fût jaloux de la ferme. Ici, en effet, toute félicité était commune, et toute confiance partagée. Au lieu de relâcher ses liens, la famille les resserrait encore, et rien n'était changé dans la maison, où il n'y avait qu'un enfant de plus.

Mais ce fut bien autre chose, le soir, quand neuf heures sonnèrent à l'église, quand, après la fête de la nocce, arriva la fête de l'amour. Il se fit alors dans la chambre les cérémonies les plus touchantes. Ce furent des bénédictions d'aïeux prodiguées par des bras tremblants, des séparations sans douleur et des confidences maternelles, des regards disant au revoir, tandis que les mains disaient adieu, et puis, les tendres épithalames chantés pour le nouveau ménage, et la chaste union des époux sous la garde sacrée de la famille. Dans le manoir, au contraire, tout se passa comme à la sourdine et avec une tristesse comprimée. Le mari sembla dérober sa femme, au lieu de la recevoir de ses parents, et il l'entraîna vers sa voiture, s'ignifère chambre nuptiale ! Là, les adieux furent réels et les embrassements trempés de larmes. Il y eut des soupirs étouffés et de peuhies murmures. Puis ce fut

Feuilleton.

UN MARIAGE A LA MODE.

— Il paraît, M. le marquis, que le vicomte se marie à la nouvelle mode. — Comment l'entendez-vous, M. le baron ? Est-ce que notre hôte se méli-

lierait ? — Nullement, Dieu merci ! Il n'est pas encore, que je sache, de son époque à un tel point ! Je parle de la forme, et non du fonds de son mariage. Il enlève sa femme, ce soir, au sortir du banquet nuptial; il part en poste pour Venise ou pour Naples, au lieu de rester heureux dans son château, il va terminer sa nocce à l'anglaise dans quelque méchante auberge de grande route.

— En vérité, M. le baron ? Voilà qui est du siècle des progrès; et ce n'est pas de notre temps que l'on se serait marié de la sorte !... Outre que nous avons l'habitude de ne pas chercher midi à quatorze heures, le toit paternel était sacré alors; nous ne séparions pas ainsi notre existence de ceux qui nous l'avaient faite avec la leur; le bonheur comme l'infortune, nous faisait serrer les rangs de la famille.

— La famille, hélas !... Vous avez mis le doigt sur la plaie. La famille était une chose autrefois; elle n'est plus qu'un mot aujourd'hui. L'indépendance devient de l'égoïsme en passant de la vie sociale à la vie privée; et voilà comment l'homme, qui abuse de tout, est parvenu à gâter la liberté même !

— Le fait est que la royauté paternelle, semble près d'avoir son 93, et que les couronnes de cheveux blancs perdent leur prestige comme toutes les autres. Nos enfants prodigues nous savent à peine gré de l'existence et du nom qu'ils ont reçus de nous. Ils n'attendent que l'occasion de les emporter avec la plus belle partie de notre fortune, et de nous échapper par le mariage, comme des banqueroutiers par la frontière. Nous n'avons plus le doux privilège de couvrir les jeunes ménages de nos aïeux. La chambre nuptiale a cessé d'être un temple. L'ange du foyer est remonté au ciel; et, dès que nous avons versé la dot et donné notre bénédiction, on nous laisse dans nos vieux châteaux pour s'en aller vers un autre hémisphère.

— Sous peine d'être de mauvais genre, et de se marier bourgeoisement. — Mieux vaudrait encore, ma foi, se marier plus bourgeoisement du monde.

— Comme ces bons fermiers du vicomte, par exemple, que voici agouillés devant l'autel de la Vierge.

Dupin parle au milieu de ce groupe avec vivacité. A droite, dans l'hémicycle, M. Mauguin s'entretient avec quelques députés parmi lesquels on remarque M. Janvier et M. Duvergier de Hauranne.

A 2 heures 1/2, M. le président monte au fauteuil. Un de MM. les secrétaires lit le procès-verbal qui est adopté sans réclamations.

MM. les ministres de la marine et de la guerre sont au banc des ministres. MM. les députés divisés en groupe s'entretiennent avec vivacité de tous côtés. La plus grande agitation règne dans l'assemblée.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Bignon (de la Loire Inférieure) qui demande un congé; l'honorable membre a perdu sa mère. (Sensation pénible). Le congé est accordé.

M. le président procède au tirage au sort de la grande députation qui ira complimenter le roi à l'occasion de sa fête. Les membres qui la composent sont : MM. de Chabrol, de Larcy, Ladvocat, marquis de Mornay, Struk, Armand (du Pas de Calais), Jouffroy, Heurtault (de Metz) Colomès, Guesnier, comte de Valon, Lescot de la Millandrie, de Beaufort, Paul de Faure, Malley, Béranger, Dumon (Lot de Garonne), Combarel et Tavernier.

M. Sapey rend compte de l'élection de M. Molin, élu par le collège électoral d'Ambert, et propose l'admission. M. Molin qui est présent prête serment.

M. Dupin. Je demande la parole pour donner des explications sur les faits qui se sont passés depuis la dernière séance, à propos de la crise et sur les motifs pour lesquels j'ai eu devoir refuser le portefeuille qui m'a été offert dans la combinaison dont on s'est occupé hier et avant-hier. (Agitation, mouvement d'attention générale.) Je vais d'abord fixer le caractère des actes qui concourent à la formation du cabinet. Cette formation est toujours un acte complexe. Conversations avec des amis, des adversaires, l'influence de la presse; d'où il résulte que les démarches pour arriver à la formation du cabinet ont une grande influence sur son avenir, on m'accuse d'avoir fait échouer un ministère désiré, sans doute il est désirable de sortir de la crise nuisible aux intérêts et qui est exploitée par les ennemis du gouvernement, mais le moment n'est pas éloigné où ces ennemis seront confondus. On me reproche d'avoir fait manquer un cabinet, je prends pour moi seul ce reproche et je déclare que la responsabilité ne doit en aucune manière retomber sur la couronne qui ne peut m'influencer et qui ne chercherait jamais à exercer cette influence. (Au centre, très-bien, très-bien.)

Voici les faits : M. Passy fit une liste qui fut présentée à S. M. comme devant renfermer les noms des membres du nouveau ministère. Ma résistance commença d'abord sur l'introduction de M. Pelet (de la Lozère) dans cette combinaison. M. Pelet appartenant à une nuance d'opinion qui n'est pas la mienne. Je n'appartiens pour mon compte à aucune réunion, mais j'ai des amis, des frères, des parents et j'ai le droit de dire les inconvénients politiques qu'il y a dans la situation. (On rit. Longue rumeur à gauche.) Ici l'orateur dit que le second point de sa résistance a été de ne pas accepter la présidence du conseil des ministres qui ne pouvait être une présidence réelle, pour qu'un cabinet soit durable il faut qu'il ait une présidence réelle, ce n'est pas la doctrine de cour on me dira, mais que n'avez-vous fait cette distinction à temps? est-ce que je puis traiter toutes ces questions. (Oh! oh! Longue interruption.)

M. Dupin avec humeur : Comment, messieurs, n'ai-je pas professé de tout temps cette doctrine : une présidence et une présidence réelle. Depuis le cabinet présidé par Casimir Perier, ce fut le premier qui se fut présenté à la chambre sans président, et cependant ils se sont dit parlementaires. (Agitation. M. Dufaure prononce au milieu du bruit quelques paroles.) M. Dupin explique qu'il attendait un avantage de l'accession de M. Cunin-Gridaine, et quand il apprit le refus de l'honorable député, qui a cru devoir obtempérer à des avis venus de certaine réunion, (Agitation. M. Cunin-Gridaine demande la parole, il n'a pas pensé que la combinaison put réussir au gré de ses desirs et de son opinion, et il s'est retiré. M. Dupin déclare qu'il n'est ni de la coalition, ni des 221 (on rit, agitation prolongée), et qu'il a offert en résumé d'entrer dans le cabinet sans traitement et portefeuille, mais comme président réel; au lieu de cela, on a mieux aimé rompre la combinaison.

M. Dufaure interrompt de nouveau M. Dupin et s'écrie de sa place que la question de la présidence avait été agitée la veille. M. Dupin répond qu'il a mis de l'abnégation dans tout ce qu'il a

un dernier cri couvert par le roulement des roues, et l'époux partit avec l'épouse, comme un oiseau avec sa proie... La famille, veuve des enfants, entra alors silencieuse au château, tandis que les invités de la forme se retirèrent en chantant le bonheur de leurs hôtes.

Quelle que chagrin que vienne d'éprouver un homme et une femme, ils s'oublient facilement lorsqu'ils sont jeunes et amoureux, lorsqu'ils se trouvent seuls ensemble pour la première fois de leur vie, et lorsque les lois divines et humaines leur ont dit : Soyez l'un à l'autre. Or, Ferdinand et Valentine étaient dans ces heureuses conditions, les tristes impressions du départ furent promptement effacées de leur âme; le premier baiser suffit, du reste, pour essuyer toutes leurs larmes, et leurs familles, comme le monde entier, cessèrent d'exister pour eux... Mais, tout vif que fut ce ravissement, il ne put être de longue durée; et, à la suite des peines morales qu'ils s'étaient créées gratuitement, leur désenchantement commença bientôt dans le domaine de la réalité.

Ils s'aperçurent d'abord que leur bonheur était limité tout aussi étroitement que leur calèche, que là où ils avaient rêvé un nid délicieux, il n'y avait véritablement qu'une prison incommode. Or, l'amour en prison, c'est un oiseau en cage...

A défaut de voler, du moins, l'oiseau essaya de chanter, et le vicomte entama avec langueur une conversation amoureuse. Mais, nouvel inconvénient que le malheureux n'avait pas prévu! Le roulement monotone des roues couvrait les plus doux sons de sa voix et le bruit agaçant des portières étouffait ses plus ardents soupirs. Il fallut renoncer aux tendresses de l'entretien, à moins de prendre le parti de se les crier aux oreilles!

Restait le dédommagement de la rêverie au clair de lune... Le temps, par bonheur, était magnifique, et c'était une de ces nuits tièdes et parfumées qui succèdent aux brûlantes journées du mois d'août. Baisant les stores de la voiture et prenant la main de sa jeune épouse, le vicomte se mit à la contempler; tandis qu'elle-même contemplant le ciel... La jeune épouse était admirable, et le ciel était de toute beauté. Seulement, sur la blanche figure de l'une, ainsi que sur la surface azurée de l'autre, se répandaient une teinte mélancolique, qui s'assombriait de minute en minute. Deux nouveaux ennemis du bonheur de Ferdinand, l'ennui et l'orage s'avançaient en se donnant la main. L'ennui se fit sentir le premier, mais l'orage ne tarda pas à le suivre, et le premier hâlement des heureux époux fut le signal d'une pluie battante. Il fallut relever les glaces et s'empresser de plus belle. L'averse dura près d'une heure, et ne cessa que pour faire place à la grêle.

Les éclairs et le tonnerre se mirent bientôt de la partie; et au milieu de cette lutte des éléments déchaînés, dans une nuit d'autant plus noire que la soirée avait été plus éclatante, par une route où les flots de poussière s'étaient transformés en flots de boue, la calèche nuptiale ressemblait à un navire désemparé, voguant sans boussole et sans étoiles sur une mer bouillonnante par la tempête. La grêle et la pluie frappaient les glaces avec une continuité aussi dangereuse que fatigante. Les chevaux effrayés par les éclairs, obéissaient à peine au fouet du cocher. Les cahots se multipliaient au point de faire craquer les essieux, et à l'agitation communiquée par l'orage aux nerfs délicats de Mlle. de Villeroy venait se joindre un trouble et une frayeur très-concevables dans la circonstance.

— Ah! s'écria-t-elle tout-à-coup, en se rejetant frissonnante jusqu'au fond de la voiture...

Un grelon monstrueux venait de briser une glace dont les éclats s'éparpillaient au milieu d'une gerbe de pluie. L'eau poussée par le vent fouetta le visage de Valentine, pendant que les débris tranchants du verre arrivaient jusque sur ses genoux.

— Malédiction! dit Ferdinand d'un ton cruellement dramatique. Après avoir compris que sa position était absurde, il sentait, l'infortuné qu'elle devenait atroce, et il commençait à maudire les mariages à la nouvelle mode.

S'élançant à la hâte vers le store, et profitant de l'absence de la glace pour s'adresser au cocher :

— Où sommes-nous? demanda-t-il avec cette voix du passager transi qui interroge le pilote dans l'ouragan.

Le cocher répondit par le nom d'une bourgade inconnue.

— A quelle distance de Lizieux? reprit le vicomte sur le même ton.

— A trois lieues à peu près, cria l'autonéon entre deux juréments.

— Trois lieues encore! dit le mari d'un air consterné; et, remettant la tête à la portière, après un moment d'hésitation pénible :

— Vingt-cinq louis pour toi, dit-il au cocher, si nous sommes à Lizieux dans trois quarts d'heure.

Les chevaux partirent à l'instant ventre à terre, tandis que le vicomte reprenait sa place auprès de la jeune femme morfondu.

Marillac, impatient d'arriver à Lizieux, parce que là seulement il trouverait, avec ses bagages, le terme de sa détresse et de son embarras. Prévoyant, d'ailleurs, que Valentine pourrait avoir besoin de repos au milieu de la nuit, il s'était fait assurer d'avance un pied à terre dans cette petite ville. — Pauvre gîte de quelques heures, s'était-il dit, que l'amour embellira

fait, mais il n'entend pas qu'on lui inflige un ministère sans présidence (une longue agitation succède à ce discours.)

M. Cunin-Gridaine se prépare à prendre la parole, M. Dufaure la réclame et monte à la tribune. (Mouvement d'attention.)

M. Dufaure. Je monte à la tribune pour prouver que tous les collègues de M. Dupin ont agi en hommes sérieux et graves. Je ne veux point aggraver la crise qui pèse depuis 50 jours. Il est vrai que M. Pelet (de la Lozère) n'était pas présent le soir, mais M. Passy répondait de l'assentiment de M. Pelet, nous n'étions pas tous présents, mais comme présents. Toutes les questions furent discutées même celle de la présidence par M. Dupin lui-même. L'honorable M. Passy écrivit au bas de la liste des ministres dimanche soir que le garde-des-sceaux présiderait les délibérations du cabinet. La couronne acceptait et nous avions le droit de croire que tout était terminé. Ce n'est pas de nous que sont venues les difficultés, ce qui nous paraissait important c'était de désigner un cabinet parlementaire à la couronne.

Tout était parlementaire dans la résolution que nous avions prise. (Assentiment à gauche.) Quant au concours de M. Cunin Gridaine, nous pourrions nous en passer et nous le regardons comme parfaitement politique. L'orateur dit que le cabinet espérait obtenir l'assentiment de la réunion même à laquelle appartenait M. Cunin Gridaine par les principes nationaux qu'il entendait professer et par sa politique; il soutient que le centre gauche n'est pas, comme on l'a dit incapable de gouverner, il a au contraire tout ce qu'il faut pour gouverner dans l'intérêt et les opinions du pays.

M. Dupin combat quelques-unes des assertions présentées par M. Dufaure (aux voix! aux voix! l'ordre du jour.)

M. Cunin. Je dois reconnaître la vérité de quelques faits exposés avec loyauté par l'honorable M. Dufaure. Je dois les compléter. M. Passy est venu dimanche matin me faire connaître que, chargé de former un cabinet, il m'avait compris dans cette combinaison. Je refusai, et sans demander conseil à mes amis, je n'eus pas le temps matériel, je ne pris conseil que de ma conscience. J'avais accepté dans une autre combinaison dont faisait partie l'illustre maréchal. Dans cette dernière combinaison je voyais de grands talents mais je n'y voyais pas de garanties suffisantes pour mon opinion. J'aurais été isolé et sans forces. Mes amis et moi n'avons pas l'intention de faire une opposition systématique, je n'oublierai jamais qu'un homme politique doit son concours à ceux qui peuvent faire le bonheur de son pays. Tels sont les motifs de mon refus. Ce sont ceux que je lui ai présentés et qu'il a rendus avec fidélité.

Je dis à M. Passy, nous avons aujourd'hui une réunion de vos amis chez M. le général Jacqueminot pour nous entendre sur un projet d'adresse qui, disait-on, devait être présenté. Je fis part à mes amis des offres qui m'avaient été faites. Je suis approuvé. A 5 heures je revis M. Passy et lui donnai les mêmes explications; je lui dis que mes amis avaient approuvé ma conduite. (Assentiment, approbation marquée.)

M. Mauguin. Après les explications qui ont eu lieu, je crois devoir déposer sur le bureau de M. le président la proposition que j'avais annoncée (mouvement) et prier M. le président de la mettre à l'ordre du jour le plus tôt possible.

M. le président. La proposition est renvoyée à l'examen des bureaux.

M. Larabit dépose un papier sur le bureau de M. le président.

MM. les députés seront convoqués dans leurs bureaux pour le 2 mai.

La séance est levée à quatre heures au milieu de la plus vive agitation.

M. Passy donne des explications dans un groupe au milieu duquel se trouve M. Odillon-Barrot.

## NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Guadalajara, le 19 avril :

« Nous avons reçu aujourd'hui l'annonce officielle de la perte de la forteresse d'Alcolea del Binar que les factieux ont attaquée dans la soirée du 17. La garnison composée de 96 hommes du régiment provincial de Séville, et de deux officiers, a fait une vigoureuse défense; mais les ennemis ayant incendié pendant la nuit les maisons contiguës à la forteresse, celle-ci a été obligée de se rendre hier matin. La ville d'Alcolea a été incendiée et pillée; aujourd'hui à midi les factieux se trouvaient encore à Tillo, commettant des exactions dans tous les villages des environs. »

en passant. — Mais abstraction faite de l'amour, il soupirait maintenant après le pauvre gîte, comme après un Eldorado, et, à la seule idée de l'espace et du temps qui l'en séparait encore, il frémait tout à tour d'impatience et d'angoisse, en jetant sur son épouse et sur lui-même des regards de pitié muette et confuse. Songeant surtout à se préserver de la chaleur, Mlle. de Villeroy était partie en vêtements d'été, et son léger peignoir de gros de Naples écossais était un bouclier bien faible contre la double irruption du vent et de la pluie. Elle fut donc trempée et glacée en moins d'un quart-d'heure, et ses terreurs nerveuses se compliquèrent du frisson de la fièvre.

Tout pouvait cependant se réparer encore, si on arrivait à Lizieux en temps opportun. Mais les pauvres époux n'étaient qu'au commencement de leurs peines, et ils devaient passer jusqu'au bout l'expérience du mariage à l'anglaise. Ils n'avaient pas dépassé d'un demi-mille la bourgade indiquée par le postillon, que la rapidité des chevaux les faisant dévoyer sur un point dangereux, la calèche conjugale versa au beau milieu de la route... Mari, femme et cocher ne poussaient qu'un cri, et, après un désordre impossible à décrire, chacun fut très-étonné de se retrouver vivant. En retirant Valentine de la voiture par une portière brisée, le vicomte s'aperçut qu'il avait une foulure au bras, et le tendre couple se vit en tête-à-tête sur le grand chemin, dans un état que nous laissons imaginer au lecteur.

Les malheurs extrêmes ont cela d'avantageux, qu'on n'a guère l'embarras du choix sur les moyens d'en sortir. Une seule voie de salut s'offrait aux époux versés, c'était de gagner au plus tôt la bourgade voisine, sous la conduite du cocher malencontreux. Ils n'eurent pas besoin de délibérer pour prendre ce parti; et, à travers des flots de boue et des torrents d'eau, au bruit de la foudre et à la lueur des éclairs, la caravane en souliers fins s'achemina, en tâtonnant, vers le bourg de Pierseux. Il était une heure du matin lorsqu'ils y arrivèrent, et le cocher les conduisit tout droit à l'auberge de la poste, unique refuge qui pût s'ouvrir à eux.

— Enfin! dit Valentine à la vue de l'hôtellerie...

— Enfin! répéta Ferdinand, en lui serrant le bras.

Et, consolés à l'aspect de la misérable taverne, comme des âmes en peine à l'entrée du paradis, tous deux oublièrent déjà leurs communes souffrances, dans l'espoir d'une heure de repos et d'amour, lorsque l'hôtelier, paraissant sur sa porte en bonnet de coton, leur déclara qu'il lui était impossible de les recevoir.

— Comment impossible? s'écria le vicomte étourdi du coup.

## HOLLANDE.

On écrit de La Haye, le 29 avril :

M. Dedel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. à Londres, et le comte de Senft Pilsach, ambassadeur près de cette cour et temporairement plénipotentiaire près de la conférence, sont arrivés de Londres jeudi.

Après la grande revue qui aura lieu mercredi en présence du grand-duc de Russie, le fils aîné du prince d'Orange partira de Tilbourg pour Stuttgart, d'où il sera promptement de retour. Son mariage avec une princesse de Wurtemberg aura lieu le jour anniversaire du combat des Quatre-Bras ou de la bataille de Waterloo.

La ville de Leeuwaerden offre six beaux chevaux noirs de carrosse au fils aîné du prince d'Orange à l'occasion de son prochain mariage.

— On lit dans le Journal de La Haye :

Hier, on a célébré en cette résidence le 21<sup>e</sup> anniversaire de naissance de S. A. I. le grand-duc héritier de Russie. Dès le matin, on a arboré sur la tour de la Grand Eglise le drapeau orange, les principaux habitants se sont empressés de répondre à ce signal de l'autorité locale en faisant flotter à leurs croisées des pavillons aux couleurs nationales, et, pendant toute la journée, le carillon s'est fait entendre à intervalles, tandis que la foule circulait joyeuse aux environs du palais de S. A. R. le prince d'Orange, où, le matin, il y a eu un déjeuner dansant, et le soir un grand bal.

## BELGIQUE. — Bruxelles, le 30 avril.

M. Serurier, ministre de France, a donné hier un grand dîner pour célébrer la fête de son souverain. Il y avait réuni M. le chevalier de Theux, ministre des affaires étrangères, les autres membres du cabinet, le corps diplomatique et toutes les sommités de la cour et de la résidence.

On y a porté les toasts suivants :

A S. M. le roi des Français.  
A S. M. le roi des Belges.  
A S. M. la reine des Français.  
A S. M. la reine des Belges et aux princes.  
A S. A. R. le duc d'Orléans.  
Aux puissances amies et alliées de la Belgique.  
Le ministre a terminé par un toast à la consolidation de la paix générale.

Le soir, toute la haute société de Bruxelles est venue féliciter le ministre du roi.

L'hôtel de la légation était illuminé.

— La députation du commerce d'Anvers qui a été reçue avant-hier par S. M. lui a présenté des observations sur le péage de l'Escaut, il paraît qu'elles tendent à demander avec instance la capitalisation du montant des droits de péage.

— Le roi est parti ce matin pour son château d'Ardenne, S. M. sera de retour pour le commencement de la semaine prochaine.

— Plusieurs sérénades ont été données hier soir pour la veille de mai, au roi, aux ministres et à plusieurs autres hauts fonctionnaires.

Les membres de la société des chœurs se sont fait entendre à divers reprises. On a admiré leurs chants mélodieux et la justesse de leurs accords. Ils avaient attirés un grand nombre de curieux.

— Le 4<sup>e</sup> bataillon du 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne est arrivé dimanche à Bruges, où il a été dissous, les armes ont été déposées dans les magasins. Ce bataillon venait de Termonde.

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> mai. — (5 heures). — Les nouvelles de Paris arrivées de très bonne heure, ont bouleversé tous les calculs de la spéculation, ce qui était tenu hier comme officiel et devant donner lieu à une forte hausse dans les valeurs espagnoles, se trouve anéanti; aussi les pertes seront énormes, car les détenteurs réels d'esprit moins aventureux que les spéculateurs, s'étaient défaits de leurs pièces au moment d'une faveur qu'ils ne pensaient pas devoir être durable. Les spéculateurs, au contraire, qui ces jours derniers étaient à la hausse ont de suite changé de direction, en doublant leurs opérations, maintenant ils seront fort embarrassés pour réaliser. Ce choc funeste à plus d'une fortune, a momentanément paralysé les transactions, sans faire fléchir les cours qui étaient très fermes.

Fonds de l'Etat : dette active 2 1/2 p. c. 55 1/4, 5 p. 101 3/4, 4 p. c. 91 5/4, 5 p. c. 72 5/8 et P. 72 5/8 A. Société Générale titres en nom B. 775, certificats au porteur émission de Paris 1645; Société de Mutualité 1071 25 1070 (107 1/8 107 1/8) P.; Banque de Belgique grande hausse 775 (77 1/2) A.; Actions-Rémises 600 (60) P.

L'actif espagnol qui était très demandé hier dans la soirée, à 20 5/8, est tombé à 19 offert (coupon détaché), pen d'affaires.

Anvers, deux heures 5/4. — par voie télégraphique. — Ardoin 18 1/2 5/8.

LIÈGE, LE 2 MAI.

Le *Moniteur* français ne contient pas encore la formation du nouveau ministère; la dernière combinaison, celle qui semblait devoir complètement réussir, a, au contraire, complètement échoué. L'explication de ce nouvel incident se trouve longuement exposée dans les journaux de Paris et dans la séance de la Chambre des Députés. Nous ne reproduisons pas tous les détails que contiennent les journaux, les explications données à la Chambre nous ayant paru plus certaines. Deux faits semblent résulter du discours prononcé par M. Dupin, que nous reproduisons en partie: l'un que c'est lui qui a empêché la formation d'un cabinet centre gauche, comme M. Soult avait fait échouer les négociations précédentes; le second qu'il a cru devoir le faire, parce que, dans cette composition, il ne pensait pas qu'il se trouvât un président réel.

La proposition de M. Mauguin qui a pour objet la rédaction d'une adresse au roi pour l'engager à mettre fin à la crise ministérielle, a été renvoyée à l'examen des bureaux. L'acceptation de cette proposition facilitera-t-elle la création du nouveau ministère? Nous en doutons.

Après une information longue et volumineuse, dirigée contre Mme. veuve Sommers, par M. le juge d'instruction Cartuyvels, cet habile magistrat vient de faire à la chambre du conseil du tribunal le rapport de la procédure. Tout indice de fraude ayant disparu et rien n'étant de nature à faire suspecter la bonne foi de l'accusée dans ses relations commerciales, la chambre du conseil l'a renvoyée devant le tribunal correctionnel de Liège, sous prévention de banqueroute simple. Les caractères du délit dans l'espèce, sont l'irrégularité des livres et une certaine exagération de dépenses.

\* Nous avons donné hier, comme extrait d'un journal français, la nouvelle que la vieille *Tillé* (âgée de 36 ans), l'institutrice des Bayadères, s'était étranglée à Londres, pour avoir mangé des mets défendus par sa religion. *L'Indépendant* dément cette nouvelle, qui ne peut avoir aucun fondement, dit-il, puisque les Bayadères sont maintenant en Allemagne.

\* Nous avons fait espérer à nos lecteurs l'arrivée à Liège des quarante chanteurs montagnards dont les journaux de Gand ont fait un si pompeux éloge. Pas plus que Bruxelles, nous n'aurons le plaisir de les entendre, en quittant Gand, ils se dirigeront sur Ostende et s'y embarqueront pour l'Angleterre.

\* M. le directeur gérant de la société qui doit exploiter notre théâtre l'année prochaine, a signé hier l'engagement définitif de MM. Paul Canut, comme premier comique; Emery pour les farces et les grimes; Ed. Lafitte en qualité de Philippe Gavaudan et premiers rôles de comédie et de drame; Millord comme chef d'orchestre. On assure que l'acquisition de ce dernier, que nous ne connaissons pas encore à Liège, est excellente. M. Leroyer n'attend que la conclusion du bail avec les actionnaires de la salle pour partir pour Paris.

Voici la liste des affaires qui seront soumises au jury pendant la session du 2<sup>o</sup> trimestre de 1859.

Maria Hartmans, vol domestique.  
Jean Willem, dit Deschamps, coups et blessures.  
Ces deux affaires sont fixées pour le premier jour des assises qui s'ouvrent lundi prochain.

Il en résulte que la session commencera et finira le même jour. C'est une chose fort remarquable et qui ne s'est pas encore vue à Liège. Au dire des plus anciens magistrats de la cour, la session la plus courte a duré trois jours. Cette amélioration est due sans doute aux bienfaits de la loi du 15 mai 1858, qui, d'une part, a rendu les acquittements beaucoup plus rares, en organisant le jury d'une manière plus convenable, tandis que d'un autre côté, elle a permis de correctionnaliser une foule de faits qui, d'après la législation de 1810, avaient le caractère de crimes et appartenaient par conséquent à la compétence des cours d'assises.

On dit que lorsque nos affaires publiques seront terminées il sera créé plusieurs légations nouvelles. Le poste de St-Petersbourg serait occupé par M. le baron E. de T'Serclaes, secrétaire général des affaires étrangères.

Il paraît que M. le baron Vanderstraten de Ponthoz, ci-devant chargé d'affaires à la cour de Suède et actuellement en disponibilité, aurait demandé à être replacé dans une légation nouvelle en Allemagne.

— J'en suis désolé autant que vous-mêmes; mais c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Il y a foire, depuis deux jours, à Pierseux, et ma maison est pleine, des combles à la cave.

— Quoi! pas une chambre pour quelques heures?  
— Pas un cabinet pour une seule minute, mon cher monsieur!  
— Pas un lit à part, dans quelque coin?  
— Pas même un matelas sur le plancher, ma belle dame; car de chaque lit j'en ai déjà fait trois, et je n'ai pour me coucher moi-même qu'une botte de paille.

— Ah! mon Dieu! dit la jeune femme avec abattement.  
— Miséricorde! s'écria le vicomte, pensant à son beau château de Marillac. Que pouvez-vous faire pour nous, enfin? reprit-il, en s'adressant à l'aubergiste.

— Vous sêcher à la cuisine, répondit celui-ci, et offrir un fauteuil à madame jusqu'au point du jour.

Il fallut se contenter de ce pis-aller, tout effroyable qu'il fût, et accepter pour chambre nuptiale une cuisine de taverne. Encore cet indigne réduit dut-il être partagé... La vicomtesse de Marillac passa sa nuit de nocce devant un feu de sarment, entre une servante d'auberge et une gardeuse de moutons, tandis que son mari bivouaquait sur une chaise, derrière la porte qui les séparait.

Après avoir pris toutes les positions, sans venir à bout de s'endormir, poursuivi qu'il était par les regrets et quelquefois par les remords, le vicomte finit par succomber à la fatigue et tomber dans une sorte de sommeil. Mais ce repos forcé fut un nouveau tourment pour lui, car il appporta un rêve pire que la veille la plus pénible. Au lieu de faire l'équipée britannique que qu'il s'imaginait si cruellement, il lui sembla qu'il était dans son château où il se mariait comme le commun des mortels. Ses convives discrets s'étaient retirés de bonne heure, et il attendait sa jeune femme dans la chambre préparée pour tous deux. Tout, dans cette chambre délicieuse, respirait le mystère et l'amour, et les molles tentures de soie, soigneusement croisées sur les fenêtres, et les meubles élégans combinés pour toutes les aises, et le lit magnifique et moelleux, voilé de draperies comme un sanctuaire, et le coussin de velours, brodé par des mains maternelles, et les deux oreillers jetant une lueur discrète... Tout cela mettait au cœur de Ferdinand une émotion vive et inconnue. Il se sentait doucement défaillir, en attendant sa belle épouse. Mais voici que la divinité va apparaître... La mère de Valentine l'amène à son mari. Déjà les souliers de satin ont frémi sur le parquet

— On lit dans le *Commerce Belge*:  
On assure que les divers projets de lois qui doivent être présentés demain à la chambre, ont été discutés et définitivement arrêtés hier dans le conseil des ministres présidé par S. M. Il a aussi été question de pourvoir à la vacature du ministère de la justice, mais on dit que la nomination est ajournée après le retour du roi.

— Les craintes que nous avons exprimées que la Hollande ne voulait profiter de l'ambiguïté des expressions se rapportant au mode de jaugeage des bâtimens soumis au péage sur l'Escaut, paraissent devoir être bientôt calmées. On nous assure qu'il est arrivé de Londres des dépêches annonçant que la Belgique obtiendra toute satisfaction à cet égard. (*Emancip.*)

— Le *Moniteur* publie un arrêté royal du 30 avril, contenant ce qui suit:  
Vu l'offre itérative de démission faite par le sieur de Brouckere (Charles), directeur de la Banque de Belgique; vu l'art. 26 des statuts de ladite Banque, approuvés par notre arrêté du 12 février 1855.

Art. 1<sup>er</sup>. La démission offerte par le sieur de Brouckere, (Charles), de ses fonctions de directeur de la Banque de Belgique, est acceptée.

Art. 2. Le sieur Smits (J.-B.), membre de la chambre des représentants, directeur du commerce et de l'industrie au département de l'intérieur, est délégué pour remplir provisoirement lesdites fonctions.

— On écrit de Gand, 29 avril:  
Samedi, vers cinq heures du soir, l'enfant des époux Vogelaere est tombé dans l'eau, quai des Tuileries. Les quelques spectateurs de cette scène ne sachant point nager ou n'osant risquer leur vie, se tenaient à l'écart, et le petit malheureux allait disparaître pour la troisième fois sous l'eau, la femme van Wiesemaële, ne consultant que son dévouement, est entrée dans la rivière. Elle est parvenue non sans effort à sauver l'enfant.

Hier, vers quatre heures et demie, dans la rue Neuve St.-Pierre, une femme se précipitant tout à coup hors de sa maison et tenant dans ses bras un enfant, s'est mise à crier: *Au secours! au secours! mon mari vient de se pendre!* Quelques voisins ont d'abord hésité à pénétrer dans la maison: ils se regardaient les uns les autres sans oser prendre l'initiative. Au bout de quelques minutes l'un d'eux est monté au grenier et y a trouvé un homme pendu à une poutre et se débattant déjà contre l'approche de la mort. La corde a été coupée, et le malheureux presque épuisé a été porté à l'hôpital. Nous ignorons ce qui l'a porté à cet acte de désespoir.

Un autre événement de ce genre a causé une vive indignation en ville. Hier matin, une femme, mère de deux enfants, habitant la rue des Baguettes, a voulu pendre l'aînée de ses filles, dans l'intention avouée de se suicider ensuite par le même moyen. Déjà la jeune fille était liée et sur le point d'être inhumainement sacrifiée par sa mère, lorsque sa petite sœur par ses cris a donné l'éveil au voisinage. Des voisins sont entrés, suivis bientôt de la police, qui a pris les mesures que la prudence suggérait.

Dans l'après-dînée d'hier un ouvrier travaillant dans une fabrique du *Merhem* a été victime d'un affreux accident. Un énorme essieu en fer s'est détaché de l'ensemble des machines et l'a écrasé d'une manière déplorable. Le malheureux a eu les jambes et les bras cassés. On n'a aucun espoir de le sauver.

Hier, à 4 heures de relevée, le feu s'est déclaré à l'établissement du gaz, près du *Toquet*. On redoutait déjà de grands malheurs, et l'alarme se répandait dans le quartier, lorsque 4 pompiers, aidés par quelques bourgeois, sont parvenus à éteindre les flammes. L'intervention du corps des pompiers a été inutile.

Voici les prix moyens du froment et du seigle sur les divers marchés réguliers du royaume, pendant la 4<sup>o</sup> semaine du mois d'avril:

Arlon, froment 20 04, seigle 13 74; Anvers, f. 25 58, s. 15 74; Bruges, f. 25 72, s. 12 40; Bruxelles, f. 24 79, s. 15 92; Gand, f. 25 65, s. 12 55; Hasselt, f. 24 00, s. 14 25; Liège, f. 22 80, s. 15 78; Louvain, f. 24 60, s. 15 75; Namur, f. 24 17, s. 14 44; Mons, f. 24 66, s. 11 91.

Il résulte des dispositions, combinées ensemble, des lois du 31 juillet 1854 et du 5 janvier 1859, ainsi que de l'état ci-dessus: 1<sup>o</sup> Que les grains et farines de froment et de seigle sont désormais, et jusqu'au 15 juillet 1859 exclusivement, admis à l'entrée du royaume à un droit de balance de 50 centimes par 1000 kil.; 2<sup>o</sup> que les grains et farines de froment et de seigle continuent d'être prohibés à la sortie; 3<sup>o</sup> que les pommes de terre et leurs farines restent prohibées à la sortie.

la porte de la chambre s'ouvre sans bruit, et les bras du vicomte s'ouvrent en même temps.

Ferdinand en était là de sa vision, lorsqu'une voix de stentor le réveilla en sursaut:  
— Ohé! M. de Marillac! criait le postillon de l'auberge, la calèche est prête à repartir, et on attend vos ordres pour atteler.

Le rêveur se leva en se frottant les yeux, à ce rude contact de la réalité.  
— Revenez dans cinq minutes, répondit-il au cocher, pour se donner le temps de prendre un parti...

Et il alla timidement voir à la cuisine en quelles dispositions se trouvait sa femme.

— Les chevaux, à l'instant même! revint-il dire presque aussitôt.  
— Toujours pour Lizeux, M. le vicomte?  
— Pour le château de Marillac, au contraire, où il faut que nous soyons de retour avant deux heures.

Le postillon s'empressa d'obéir, en faisant à part lui ses réflexions sur la brièveté des voyages en Italie, et les caprices des époux qui se marient à l'anglaise.

Mais la résolution du vicomte, loin d'être un caprice, était une sage mesure nécessitée par l'état de Valentine. La fatigue et l'insomnie de sa nuit nuptiale, jointes aux secousses et aux émotions de la veille, l'avaient rendue assez sérieusement souffrante pour que du repos et des soins lui fussent indispensables.

En peu d'instans la calèche fut attelée. Ferdinand la fit amener jusqu'à la porte de l'hôtel, afin d'épargner quelques pas à la faiblesse de sa femme... Mais à peine lui avait-il donné la main pour l'aider à franchir le marche-pied, qu'un nouvel inconvénient vint l'arrêter encore, dernière goutte de la calice amer qu'il croyait avoir épuisé jusqu'à la lie. Cet inconvénient était personnel à un gendarme, qui salua militairement messieurs les voyageurs en réclamant l'exhibition de leurs papiers.

— Les voici, dit avec quelque impatience le vicomte, qui se hâta de fouiller dans le sac de la voiture où il avait mis à part son passeport.

Malheureusement, le passeport avait quitté sa place dans la culbute de la nuit, et on bouleversa la calèche de fond en comble sans pouvoir remettre la main dessus. La fureur de Marillac, pendant cette opération, éveilla des soupçons chez le bon gendarme.

— Je suis bien fâché pour vous, monsieur et madame, dit-il solennellement, mais en ce moment ma consigne est plus sévère que jamais, et je suis obligé de vous prier de me suivre à la mairie.

On ne saurait trop recommander aux personnes atteintes de migraine et de surdité l'excellent ouvrage que vient de publier M. le docteur MÈNE (Maurice) de Paris. Elle contient les documens les plus précieux. (Voir aux annonces.)

ANNONCES.

BAL DIMANCHE prochain, chez RASKIN-BIA, rue Derrière le Mur des Anglais.

A VENDRE une VITRINE, ayant peu servi, avec volets en ferailles ainsi que deux croisées et une porte d'entrée avec atiques. et un encadrement en pierre de porte cochère.  
S'adresser rue du Pot-d'Or, N<sup>o</sup> 9. 551

POISSONS DE MER très-frais au MORIANE, rue du Stockis.

Saumons, Aloses de Meuse, Cabillauds, Elibottes, Flottes, chez L. ANDRIEN fils, rue Souverain-Pont.

A VENDRE chez J. H. VANDRESSE à Verviers, deux bonnes paires de MEULES de Stolberg, et des SOIES pour blutoirs vieilles et neuves. 549

BELLE MAISON à LOUER, rue du Collège, près du nouveau pont de la Boverie, vers le milieu de la rue en montant à gauche. Elle se compose au rez-de-chaussée, d'un Salon et d'une Salle à manger; au 1<sup>er</sup> étage, d'un grand Salon et d'une belle Chambre à coucher avec Alcove, au second et au 3<sup>e</sup>, de trois Chambres à coucher avec Alcove et Armoires. Cuisine, Lavoir, Caves, Pompes, un petit Jardin, et toutes les commodités désirables. Cette MAISON est décorée avec goût et les peintures sont de la plus grande fraîcheur. S'adresser rue du Séminaire, n<sup>o</sup> 513. 547

A VENDRE

A UN TAUX FORT AVANTAGEUX ET AVEC DES FACILITÉS EXTRAORDINAIRES DE PAIEMENT,

LA

propriété patrimoniale

D'ENGHOUL,

SUR LA MEUSE, RIVE DROITE, A MI-CHEMIN DE LIÈGE A HUY.

Ce bien se compose d'une très-jolie habitation de maître, ayant cour, jardins anglais et potagers; pelouse; étangs; sources; ruisseau; bois; bosquet et d'un corps de ferme séparé, avec une exploitation excellente.

Le tout presqu'en un gazon et d'une surface de 54 à 55 hectares.

Les constructions sont dans le meilleur état.  
S'adresser au notaire SERVAIS, à Liège, place derrière le Spectacle, n<sup>o</sup> 2. 546

NAVIGATION

Vapeur de la Meuse.



L'ADMINISTRATION a l'honneur

d'informer le public qu'à DATER DU 1<sup>er</sup> MAI, elle se trouve forcée par suite du paiement de la rrière, dont l'avaient exemptés les provinces, de renoncer au transport des marchandises, elle ne prendra désormais sur ses bateaux que le bagage des voyageurs, elle prévient en outre qu'à dater de cette époque, les DÉPARTS AURONT LIEU comme suit:

De LIÈGE pour NAMUR à 6 et 11 heures du matin.  
De NAMUR » LIÈGE à 6 du matin et 3 h. après-midi.  
De HUY » LIÈGE à 8 h. du matin et 5 h. après-midi.  
De HUY » NAMUR à 10 h. du matin et 3 h. après-midi.  
Ce double départ procurera l'avantage de pouvoir se rendre à Huy, Andennes et Namur, et de revenir le même jour à Liège. 548

— Vous nous arrêtez! s'écria le vicomte, en reculant de trois pas devant cette nouvelle perspective.

— Je n'arrête point, monsieur, répondit l'honnête gendarme, dont le geste et les paroles se trouvèrent en contradiction flagrante; je vous prie seulement de me faire l'honneur de me suivre, répondit-il avec une politesse toute municipale.

Ferdinand exposa en vain sa position et le fatal accident qui l'avait privé de ses papiers. La confusion avec laquelle il raconta sa déconvenue ne fit que donner à penser davantage à l'esprit profond du gendarme; et, avant de reprendre le chemin du château de Marillac, il fallut se diriger vers la mairie de Pierseux. Là, aux graves chuchotemens des autorités de l'endroit fort sceptiques en matière de mariage à l'anglaise, le vicomte s'aperçut qu'on prenait Valentine pour un dangereux personnage, récemment débarqué au Havre et se rendant en Espagne. Cette circonstance aurait pu l'égarer dans toute autre situation; mais il lui fut difficile de ne pas la prendre au sérieux, en voyant le maire et le juge-de-peace se préparer à fouiller sa femme!...

— Fouiller ma femme! s'écria-t-il hors de lui-même, et sentant la mesure de sa patience comblée par cette suprême ironie du sort.

Il allait cependant, malgré sa résistance, subir cette mystification, digne de couronner toutes les autres, si le hasard, se déclarant enfin pour lui n'avait fait retrouver à sa femme, sous un coussin de la calèche, le malencontreux passeport dont l'absence causait tant de maux... Les gendarmes voulurent encore s'en armer contre lui, en le sommant de continuer sa route vers les Alpes, au lieu de regagner le village de Marillac; mais les soupçons étant dissipés sur son compte, il vint à bout d'apaiser ce dernier scrupule.

Deux heures après, le vicomte et la vicomtesse de Marillac rentrèrent au château de leurs pères, aussi tristes et aussi malades l'un que l'autre, mais radicalement guéris de leurs illusions sur les mariages à la nouvelle mode.

En passant près de la ferme du manoir, ils entendirent des cris de joie sous une grange, et virent des paysans occupés à danser. C'était Guillaume qui célébrait son retour de nocce, et se réjouissait bruyamment avec ses amis du bonheur qu'il devait à sa jolie femme.

— Vivent les mariages à la française! dirent les nobles époux, à ce charmant spectacle.

Et ils se hâtèrent d'imiter Guillaume et Marguerite, dès qu'ils furent assez rétablis pour se marier à l'ancienne mode.

FABRIQUE de TUYAUX de manomètre à air libre, de toute longueur et calibre, en fer forgé et garanti. — S'adresser à Nicolas HALEUX à Ninane, commune de CHAUFONTAINE.

80.000 FRANCS à PLACER en tout ou parties. S'adresser par lettres affranchies à M. C., au bureau de cette feuille.

CAPITAL DE 4000 francs à PLACER sur bonnes HYPOTHÈQUES en constitution de RENTE, au taux de 4%. S'adresser à M. DE BEFVE, notaire rue Sœurs-de-Hasque, n° 281-19, à Liège.

On VEND la VOITURE DE CHARBON MENU à 8 francs 50 centimes, à la Fonderie de Zinc, faubourg St-Léonard. 521

DES APPRENTIS TYPOGRAPHES peuvent se présenter au bureau de cette feuille.

A VENDRE ou à ÉCHANGER contre BIENS-FONDS, une GRANDE et BELLE MAISON, avec une DISTILLERIE neuve achalandée. S'adresser au n° 660, rue Féronstrée. La distillerie se vendrait séparément. 552

A LOUER, pour la St-Jean prochaine, une MAISON avec jardin, sise à Liège, Mont-St-Martin, en la ruelle dite Begards, portant le n° 622. S'adresser à M. Galand, avoué, rue Table de Pierre, n° 40. 543

A LOUER, pour le 1er juin prochain, une BELLE MAISON, avec cour, jardin et four, située au Laveu, n° 1172, au haut du faubourg St-Gilles. S'adresser rue du Pont d'Avroy, n° 577. 551

A VENDRE

Avec beaucoup de facilités de paiement,

UN BEAU BIEN,

situé en la commune de Battice, en lieu dit SUR LA COMMUNE, aboutissant à la grand'route d'Aix-la-Chapelle, et consistant en une bonne maison, bâtiments adjacents et prairies de 1<sup>re</sup> qualité, d'une contenance de 10 bonniers 3 verges grandes. S'adresser, pour l'inspection de la propriété au sieur DEBOYART, qui l'exploite et pour la communication des titres et conditions, au notaire SERVAIS, à Liège, place derrière le Spectacle, N° 2. 545

VENTE D'UN

Très-Beau Mobilier,

APRÈS DÉCÈS, POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

MARDI, MERCREDI et JEUDI, 14, 15 et 16 MAI 1859, et jours suivants, s'il y a lieu, chaque jour à deux heures de relevée.

M. DELBOUILLE, notaire, procédera à la maison n. 574, rue Hors-Château, à Liège, à la

VENTE AU COMPTANT D'UN

BEAU MOBILIER,

CONSISTANT EN :

garde-robes, armoires, commodes, consoles, buffets, secrétaires, lavabos, bois de lit, tables, chaises, bergères, horloges et rayons de bibliothèque, le tout en bois d'Acajou, Chêne et Mérisier; un très-beau piano de Vogelsangs, de Bruxelles; chandeliers, porte-huiliers, couverts, louses à soupe, porte-couteaux, montres, tabatières et autres objets en or et en argent, pendules, glaces, gravures, tableaux; quinquets, porcelaines, fayences, services à café, lits, matelas, couvertures, court-pointes, linges, tapis, rideaux; une grande cuisinière, poêles à colonnes et autres, bouloirs, jambonniers, casseroles, chocolatières, chandeliers, chaudrons, marmites et autres ustensiles de cuisine.

Deux VOITURES à quatre roues, avec leurs accessoires, harnais de chevaux, malles, etc.

VINS en cercles et en bouteilles; savoir: Bourgogne, Bordeaux, Champagne, Moselle et Grave, et généralement tout le mobilier qui garnit ladite maison.

A VENDRE OU A LOUER, POUR EN JOUIR PRESENTEMENT avec des grandes facilités pour le paiement

UNE GRANDE MAISON,

Sise rue Haute-Sauvinière, à Liège, n. 859.

S'adresser au notaire DELBOUILLE, rue Ste-Croix, n. 864. 544

M. DOMKEN,

TENANT

l'Hôtel du Luxembourg

RUE SOEURS-DE-HASQUE,

A L'HONNEUR DE PRÉVENIR LE PUBLIC

QUE

L'OUVERTURE

A EU LIEU LE DIMANCHE 7 AVRIL.

Cet HOTEL étant entièrement MEUBLÉ A NEUF, il espère que les soins qu'il mettra à satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur présence, ne leur laisseront rien à désirer tant pour le logement que pour la TABLE D'HÔTE A UNE HEURE. 484

UN TERRAIN,

propre à bâtir, de 522 mètres 92 centimètres carrés, situé à Liège, au lieu dit aux ARSY, et longeant la grand'route du faubourg Ste-Marguerite, ayant été adjugé au prix de 1200 frs., on peut, jusqu'inclus le sept de ce mois à midi, le SURENCHÉRIR d'un vingtième, en en faisant la déclaration devant le notaire PAQUE. 541

A LOUER DE SUITE

LA

BELLE HABITATION

De feu M. le Docteur ANSLAUX,

AU BEAU-MUR,

Avec Remise et Ecurie, Pelouse, Jardins et Bosquet, etc. Éloignée de 12 à 15 minutes du centre de la ville (au bout de la rue GRÉTRY), elle peut servir de maison de ville et de campagne.

S'adresser à M. J.-H. DEMONCEAU, place St-Denis, n. 637.

VENTE DE TABLEAUX.

MERCREDI 8 MAI 1859, à 2 heures de relevée, IL SERA VENDU à la salle de VENTES de A. DUVIVIER, rue Velbruck, à Liège.

Une Belle Collection

DE Environ 80 tableaux,

De l'école Flamande, plusieurs Gravures et Dessins. Ces tableaux seront à voir Mardi dans la matinée. 548

COURS

DE

LANGUES COMPARÉES.

PAR M. L'ABBÉ A. LATOUCHE,

Méthode nouvelle pour apprendre les Langues.

Dans la grande salle de la Société d'Émulation, en face de l'Université, M. LATOUCHE ouvrira, par une séance publique, ses leçons de LINGUISTIQUE, VENDREDI 5 MAI, à 6 heures du soir.

LE LUNDI 6 MAI 1859, aux deux heures précises de l'après-dînée,

chez les enfants DIRIX à MOULAND,

IL SERA VENDU PAR ADJUDICATION PUBLIQUE

LES

BIENS RURAUX

DONT LA DÉSIGNATION SUIT :

1. Une MAISON avec grange, écuries, étables, le tout bâti en briques; un jardin contigu, situés à la Halette, d'une superficie de

Bonn. Verg. 12

2. Une PRAIRIE joignant à l'article qui précède mesurant 18

3. Une TERRE LABOURABLE au chemin de Moulant à la Maison Blanche, mesurant 10

4. Une idem en lieu dit Vœreu Graff, mesurant 57

5. Une idem sur la Montagne, mesurant 16

6. Une idem près la précédente, mesurant 18

7. Une idem sur la Montagne, mesurant 15

8. Une idem traversée par le chemin de Moulant aux Trois Rois, mesurant 13

9. Une idem sous les Haies Engels, mesurant 8

10. Une idem située en lieu la Grebbe, mesur. 5

11. Une idem au chemin qui conduit au Moulin dit Meugge Moelen, mesurant 5

12. Une idem (partie sur Mesch) au chemin qui conduit au Moulin de Mesch, mesurant 5

En tout dix-neuf bonniers dix verges. 19 10

Les acquéreurs auront des facilités pour le paiement.

S'adresser au notaire LEROUX, à Visé, pour voir les conditions. 890

Migraine et Surdité.

On lit dans les journaux de Paris: M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Chartier, rentière à la Ferté-sous-Jouarre (Seine et Marne); M. Matras, propriétaire à Bussy (Aisne); Delouis, le mari employé chez le roi, rue de Sévres 58, migrainiques au dernier degré; Madame Claude mère, rue du Puits 7; le colonel Néval, rue Gaudot-Mauroy 58; la fille de chambre de M<sup>me</sup> Hurel, rue de Babylone 27; Bouché à Seroy, près Sens, etc., atteints de surdité des plus invétérées, viennent encore d'être guéris par le traitement du docteur MENE (Maurice). Sa brochure, 3<sup>e</sup> édition, contient ses découvertes et les documents pour se guérir soi-même de l'une et de l'autre affection. Prix de cet ouvrage: 1 fr. 65 c. Dépôt chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GILLON, à Liège; MILLS, rue Verie 7, à Bruxelles.

POMMADE DU B<sup>on</sup> DUPUYTREN,

Ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, composée par Mallard pharm. à Paris.

Cet agréable cosmétique par ses propriétés toniques, arrête promptement la CHUTE DE LA CHEVELURE, la fait recroître et en prévient la décoloration. Le pot 2 fr. 50. Dépôt chez M. DECAMPS, ph. rue de la régence à Liège, où l'on trouve aussi l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE de Breton ph. à Paris, spécifique contre les maladies secrètes etc. 4 fr. le flac. avec l'instr. et la PATE TYLACÉENNE si connue pour la guérison des cors.

Vente D'UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ

SITUÉE A FLÉMALLE-HAUTE.

MERCREDI 15 MAI 1859, à 2 heures de relevée,

En l'étude et par le ministère

DE MAITRE DE BEFVE, NOTAIRE A LIÈGE

IL SERA PROCÉDÉ

A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'UN

Beau et Bon Bien

Situé à Flémalle-Haute, longeant la grand'route de Liège à Huy, à proximité de la Meuse, dans un site très-agréable, et consistant en DEUX CORPS de BATIMENS avec environ 15 hectares 50 ares et 2 centiares (15 bonniers 5 verges grandes anciennes mesures) de terres très-fertiles et d'excellentes prairies supérieurement arborées.

La vente aura lieu d'abord en détail, pris en masse.

S'adresser, pour connaître la formation des lots et prendre inspection des titres de propriété, ainsi que des conditions de la vente, en l'étude dudit notaire, rue Sœurs-de-Hasque, numéro 281-19, où le plan de la propriété est déposé. 478

BOURSES.

PARIS, LE 30 AVRIL.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes 5 p. c., 4 p. c., 3 p. c., Act. de la Banque, etc.

LONDRES, LE 29 AVRIL.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes 5 p. c. consolidés, Bt. 1852, etc.

AMSTERDAM, LE 30 AVRIL.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Dette active, 5 p. c., Billet de chang., etc.

ANVERS, LE 1<sup>er</sup> MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Anvers. Dette act., Prusse. Em. à Berl., etc.

BULLETIN DE BOURSE.

La baisse de 7/8 0/0 à la Bourse de Paris d'être sur les fonds Espagnols a fait fléchir nos cours de 19 1/8 cours d'ouverture à 18 5/8 A. Les motifs de cette chute à Paris n'étaient pas exactement connus en Bourse, mais on les attribue à la rupture des combinaisons ministérielles centre gauche et à des nouvelles défavorables d'Espagne. Les actions industrielles faibles, ont eu point d'affaires en fonds de l'état.

BRUXELLES, LE 1<sup>er</sup> MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Dette active, Emp. Rothschild, etc.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 1<sup>er</sup> MAI.

Le plectr belge Python, v. de Hambourg, ch. de sucre.

Imprimerie de J.-B. Nossent, rue du Pot-d'Or, à Liège, N° 622.